

COMMune info

Journal d'information de la Commune de Blonay - Saint-Légier

PLÉIADES
De la neige fin novembre déjà !

14-15



ÉLECTIONS 2026

On passe
au vote

05

BAHYSE

De nouveaux
pavillons scolaires

07

LOISIRS

C'est oui
au pumprack

13

ART

Ivan Micello
récompensé

21

**CRÉPERIE BRETONNE
SARRASIN**

RESTE OUVERTE

L'ENTRÉE DE LA CRÉPERIE SE FAIT DU CÔTÉ DE LA TERRASSE

PARKING ÉGLISE 

+41 21 888 00 61 ROUTE DES DEUX VILLAGES 74
1808 ST-LÉGIER  



PLUS DE 10 ANS
À VOS CÔTÉS



SolutionHabitat
Le tandem immobilier

COURTAGE &
GÉRANCE IMMOBILIÈRE

www.solutionhabitat.ch - T. 021 943 22 13



Libération émotionnelle & massages

Tensions, émotions difficiles ?
 ☢ Accompagnement transgénérationnel, karma
 → Retrouver paix et harmonie

Douleurs corps, mental pesant ?
 ☢ Massages, prénatal, drainage
 ☢ Soins énergétiques Corps-Âme-Esprit
 ↳ Bol cristal, tibétain
 → Soulagement et légèreté



Odile Beney
1807 Blonay
odeanous.ch
079 256 03 00



Lunetterie de Blonay
Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch



MAYDAY /
Système Management Qualité

Expert en gestion de PME, EMS et administrations publiques, certifications ISO, risques psychosociaux, labels, normes, etc.

Yvan Kohli
+41 79 212 53 83
sos@mayday.consulting

mayday, culture de la qualité



BON
Pour un examen de la vue
valeur CHF 45



18.03.2026
MERCREDI APRÈS-MIDI
JEUX ET DÉCOUVERTE
POUR LES 2 À 4 ANS

VÉRITABLEMENT BILINGUE 

Inscriptions : 



GAYANÉ VADI

NUTRITIONNISTE MCO
rééquilibrage alimentaire pour tous les âges

• enjeux de poids • problèmes digestifs
 • troubles du métabolisme • intolérances alimentaires
 • prévention des maladies • bien-être et sommeil

agrée ASCA & RME
cabinet à Blonay

021 961 18 48
www.nutrizen.ch



En savoir plus
blonay-saint-legier.ch

Suivez-nous



ÉDITORIAL



Faire valoir sa voix

Les élections communales approchent à grands pas. Le 8 mars prochain aura en effet lieu le 1^{er} tour de scrutin destiné à renouveler les membres du Conseil communal et de la Municipalité pour 5 ans (2026-2031). Cette échéance est importante à plus d'un titre. Il s'agit des premières élections mises sur pied depuis la nouvelle commune fusionnée, mais aussi d'une opportunité unique d'exercer son droit civique et démocratique, en élisant les candidates et candidats de son choix.

Blonay – Saint-Légier compte aujourd’hui plus de 12’600 habitantes et habitants. Toutes et tous nourrissent des envies et des idées quant aux moyens de façonner l’avenir de notre Commune. Remplir son bulletin de vote ou se rendre directement aux urnes est la manière la plus directe de faire entendre sa voix et son opinion.

Le « comment voter ? » ne doit pas représenter un frein, raison pour laquelle le 27 janvier dernier, la Commune a organisé une séance d’information pour permettre à tout un chacun de mieux comprendre le rôle des partis politiques, de découvrir les candidates et candidats engagés et se familiariser avec le mode de scrutin.

Outre ce rendez-vous, nous vous invitons à consulter notre page internet : blonay-saint-legier.ch/elections-communales-2026. Toute l’actualité en lien avec les élections y est régulièrement mise à jour, en plus des pages consacrées à cet effet dans notre journal communal.

En espérant que la démocratie vive de plus belle à Blonay – Saint-Légier, je vous souhaite une excellente lecture.

Alain Bovay, Syndic

IMPRESSUM

Éditeurs

Commune de Blonay – Saint-Légier
en collaboration avec les groupements
des commerçants et artisans de Blonay
et de St-Légier. gcab.ch, gcas.ch

Rédaction et supervision

Marlène Nerini, mncommunication.ch

Ont collaboré à ce numéro

Sandra Culand, Laurent de Senarclens,
David Rouge, Julien Richard

Graphisme et mise en page

NectarDesign, St-Légier,
nectardesign.ch

Impression

Imprimerie Mury, Blonay, mury.ch

Photo de couverture

Sandra Culand

Tirage

5’900 ex.

Publicité

pub@comm-une-info.ch

ÉLECTIONS 2026

Les listes officielles sont connues

Au total, 159 candidatures ont été déposées pour le Conseil communal et 18 candidatures pour la Municipalité dans le cadre des élections communales.

Le tirage au sort officiel des listes électoralles a été effectué le lundi 12 janvier dernier, conformément à la procédure légale. Il fixe l'ordre des listes pour l'élection au Conseil communal ainsi que pour l'élection à la Municipalité de la Commune de Blonay – Saint-Légier.

Conseil communal (159 candidatures)

Ordre	Dénomination de la liste	Nombre de candidatures
1	PLR Blonay – Saint-Légier	50
2	UDC Blonay – St-Légier	7
3	Parti Socialiste et Allié·e·s	26
4	Union Citoyenne Blonay – Saint-Légier	36
5	Les Vert·e·s de Blonay - St-Légier	17
6	Vert'Libéraux	15
7	Le Centre Blonay-St-Légier	8

Municipalité (18 candidatures)

Ordre	Dénomination de la liste	Candidatures
1	Parti Socialiste et Allié·e·s – Les Vert·e·s	<ul style="list-style-type: none"> • Laura Ferilli • Sarah Lisé • Marie-France Vouilloz Burnier • Giuseppe Singarella
2	Le Centre Blonay-St-Légier	<ul style="list-style-type: none"> • Nathalie Epiney
3	Vert'Libéraux	<ul style="list-style-type: none"> • Christine Winkler • Michel Wicky
4	Union Citoyenne Blonay – Saint-Légier	<ul style="list-style-type: none"> • Eric Boraley • Charles Morard • Viktoria Dijakovic • Yves François
5	PLR Blonay – Saint-Légier	<ul style="list-style-type: none"> • Bernard Degex • Carole Schluchter Spori • Jacques Chevaley • Yvan Kohli • Frédéric Schneiter
6	UDC Blonay – St-Légier	<ul style="list-style-type: none"> • Laurent Volper
7	Candidat autonome	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphane Krebs

Retrouvez toute l'actualité en lien avec les élections sur notre site à l'adresse :

blonay-saint-legier.ch/elections-communales-2026

CALENDRIER ÉLECTORAL 2026 – RAPPEL DES DATES CLÉS

- | | |
|---|------------------------|
| 1 ^{er} tour des élections au Conseil communal et à la Municipalité : | dimanche 8 mars 2026 |
| 2 ^e tour des élections à la Municipalité : | dimanche 29 mars 2026 |
| 1 ^{er} tour de l'élection à la syndicature : | dimanche 26 avril 2026 |
| 2 ^e tour de l'élection à la syndicature : | dimanche 17 mai 2026 |

ÉLECTIONS 2026

Comment faire pour élire la personne de son choix ?

Ce sont ainsi 159 candidatures qui ont été présentées pour le Conseil communal et 18 candidatures pour la Municipalité. À un peu plus d'un mois du scrutin, on s'attarde sur le mode d'élection, entre système proportionnel pour le Conseil communal et élections majoritaires à deux tours pour la Municipalité.

NectarDesign



Pour l'élection des 80 conseillères et conseillers que compte le Conseil communal de Blonay – Saint-Légier, c'est le système proportionnel qui s'applique. Ce mode de scrutin permet à chaque électrice et à chaque électeur de voter pour les candidates et candidats proposés par les différents partis ou groupes locaux. Le nombre de sièges attribués à chaque liste dépend directement du pourcentage de voix qu'elle obtient lors du scrutin. Ce mécanisme vise à promouvoir les différentes sensibilités politiques et le dialogue au sein de l'organe délibérant communal, chaque groupe obtenant une représentation proportionnelle à son poids électoral.

Concrètement, il existe plusieurs façons de voter : vous pouvez utiliser un bulletin de liste pré-imprimé tel quel, modifier ce bulletin en pratiquant le panachage (ajouter des noms de candidats d'autres listes) ou le biffage (biffer des candidats que vous ne souhaitez pas soutenir), voire même rédiger une liste entièrement à la main sur un bulletin vierge. Dans le système proportionnel, il est possible de voter deux fois pour la même personne. On appelle cela le cumul. L'enjeu pour les électrices et les électeurs est donc de choisir la liste qui correspond le mieux à leurs valeurs et attentes. Relevons au passage

que cette élection se déroulera pour la première fois avec un seul arrondissement électoral, suite à la fusion des deux communes de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz en janvier 2022.

Municipalité et système majoritaire

L'élection de la Municipalité obéit quant à elle au principe du système majoritaire à deux tours.

Lors du premier tour, le 8 mars prochain, chaque électrice et chaque électeur disposera d'autant de voix qu'il y a de sièges à repourvoir, soit 7 pour Blonay – Saint-Légier. Il est possible de répartir ses voix entre différentes candidates et différents candidats, ou même d'attribuer un suffrage à une personne qui ne s'est pas officiellement portée candidate à la Municipalité. Les candidates et candidats recueillant la majorité absolue (50 % des votants + 1) des suffrages sont élus d'emblée.

Deuxième tour éventuel

Si tous les sièges ne sont pas pourvus à l'issue de ce premier scrutin, un second tour sera organisé le 29 mars, cette fois-ci selon le principe de la majorité relative : les candidates et candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus jusqu'à ce que tous les sièges soient pourvus.

Smartvote : rappel

Dans le cadre de ces élections, la Commune a choisi d'adhérer à Smartvote. Il s'agit d'une plateforme en ligne qui aide les électrices et électeurs à mieux connaître les candidates et les candidats qui se présentent. Ces derniers remplissent en effet un questionnaire qui porte sur différents thèmes liés à la vie communale. Les citoyennes et citoyens peuvent ensuite répondre au même questionnaire sur le site Smartvote. Le système compare les réponses et indique de quelles candidates ou de quels candidats l'on se trouve le plus proche. Tout un chacun peut ainsi se faire une idée claire et personnalisée du profil des personnes qui s'inscrivent sur une liste en vue des élections.





LÉGISLATIF

Les décisions du Conseil communal en un clin d'œil

Lors de sa séance du 25 novembre dernier, le Conseil communal de Blonay – Saint-Légier :

- a accepté le préavis 29-2025 concernant le budget 2026 CITS – Commission intercommunale de la taxe de séjour.
- a accepté le préavis 34-2025 concernant le budget 2026 FCR – Fonds culturel Riviera.
- a accepté le préavis 35-2025 concernant le budget 2026 CIEHL – Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman.
- a accepté le préavis 21-2025 concernant le plan d'affection (PA) « En Crausaz ».
- a accepté avec amendement le préavis 36-2025 concernant le budget 2026 de la Commune de Blonay – Saint-Légier. Les 8 amendements déposés par la Commission des finances ont été acceptés. Un 9^{ème} amendement déposé par M. Volet concernant le REBSL a été refusé par 42 non, 9 oui et 16 abstentions.
- a accepté la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Yves Filippozzi, Les Vert·e·s : « Oui à l'information NON à la désinformation ».
- a décidé de prendre en considération l'interpellation de Mme Mirta Olgati Pelet, Les Vert·e·s : « Quel soutien de notre commune pour un plan Grand Froid ? ».

Lors de sa séance du 5 décembre dernier, le législatif :

- a accepté le préavis 30-2025 concernant l'assainissement de l'éclairage public et mise en place d'un système de télégestion, pour un montant total de CHF 1'265'000.-

- a accepté le préavis 27-2025 concernant l'acquisition de la villa jumelle sise au chemin de Bahyse 24 à Blonay, parcelle no 4657, pour un montant total de CHF 1'075'000.-
- a accepté avec amendement le préavis 24-2025 concernant la construction d'un pumptrack, de son chemin d'accès et d'une place d'accueil attenante, pour un montant total de CHF 710'000.- Amendement : le montant du crédit est ramené à CHF 650'000.-
- a accepté la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Alain Salanon, Les Vert·e·s : « Droit au but, le retour ».
- a pris acte de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Eric Boraley du 28 octobre 2025, intitulée « Rétribution en vin local pour les dernières séances ».

Toutes les décisions peuvent être consultées sur le site de la Commune à l'adresse :

blonay-saint-legier.ch/decisions-du-conseil

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

- Mardi 10 février 2026 / 20h
Mardi 24 février 2026 / 20h
Mardi 31 mars 2026 / 20h

Ouvertes au public, les séances ont lieu à Blonay, à la Grande salle de l'Ancien Stand.

Accueil de jour préscolaire et parascolaire



Le délai pour les demandes de renouvellement de place est fixé au **18 mars prochain**. Sont concernés, les parents d'un enfant placé au sein d'une structure parascolaire ayant besoin de poursuivre ce placement pour l'année scolaire

à venir, ainsi que les parents d'un enfant accueilli dans une structure préscolaire et qui débute l'école à la rentrée d'août 2026.

Ne sont pas concernés, les parents d'un enfant placé au sein d'un CVE (crèche) ou du jardin d'enfants sans début d'école à la rentrée d'août 2026 → reconduction automa-

tique du placement, les parents d'un enfant placé au sein de l'AFJ → reconduction automatique du placement, et les parents d'un enfant sans place d'accueil actuellement → démarche pour demande en liste d'attente.

Le délai pour la mise à jour des données professionnelles et financières est fixé au 18 mars prochain également. À noter que tous les parents qui placent leurs enfants au sein du réseau REBSL doivent mettre à jour leurs données professionnelles et financières.

Informations et questions complémentaires sur :

rebsl.ch ou à l'adresse info@rebsl.ch

ÉCOLES

Installation de pavillons scolaires modulables

Les travaux préparatoires pour l'aménagement de pavillons scolaires modulables ont démarré à Blonay.

✉ Laurent de Senarclens



Dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement des collèges de Bahyse II et III, des pavillons scolaires modulables (salles de classe, sanitaires, locaux annexes) prendront en effet place à proximité immédiate des bâtiments, à savoir sur le parking devant la bibliothèque communale. Les travaux préparatoires en ce sens vont prochainement démarrer.

Fermeture complète du parking

Le parking de Bahyse sera donc entièrement fermé dès le 16 février prochain, sans aucune possibilité de stationnement, y compris pour les arrêts de courte durée. Les couverts pour vélos et scooters seront également fermés. Le couvert à vélos devra par ailleurs être vraisemblablement démonté dans le cadre des travaux. À titre de mesure provisoire, un stationnement vélo non couvert sera aménagé à l'entrée

du parking de la bibliothèque. Le libre passage piéton vers la bibliothèque restera garanti pendant toute la durée des travaux.

Aucune nouvelle place de parc ne sera créée dans l'immédiat. Des solutions de stationnement alternatives sont toutefois disponibles au parking du Grand Pré, sur celui des Oches, ainsi que sur les autres parkings publics de la Commune, en fonction des disponibilités. Le nécessaire sera entrepris afin de rétablir des possibilités de stationnement dans les meilleurs délais. D'ici Pâques, des places commenceront progressivement à être à nouveau disponibles. Dans l'intervalle, la population est encouragée à privilégier la mobilité douce et les transports publics.

Assurer des conditions d'enseignement optimales

Pouvant accueillir une dizaine de salles de classe, les pavillons modulables seront mis à disposition de la direction des écoles dès la fin du mois de juin prochain. Une partie des locaux scolaires existants ne sera plus utilisable durant la phase du chantier de rénovation et d'agrandissement des collèges, estimée à près de 36 mois. La location de ces pavillons par la Commune permet ainsi d'assurer la continuité de l'enseignement dans des conditions optimales.

Rénovation et agrandissement des collèges

Le préavis en lien avec la rénovation et l'agrandissement des collèges de Bahyse II et III sera quant à lui déposé par la Municipalité lors de la séance du Conseil communal le 28 avril prochain. Pour rappel, une opposante a fait recours au Tribunal fédéral (TF) quant au projet d'agrandissement et de rénovation des collèges. En cas de réponse positive du TF et donc du rejet de l'opposition, les travaux de réfection débuteraient au début du mois de juillet prochain.

ÉNERGIE

Inauguration de panneaux solaires

Des panneaux solaires ont été installés sur la toiture du collège du Clos-Béguin VI en août dernier.

✉ Younergy Solar SA

L'installation comprend un total de 444 panneaux pour une surface de 900 m². Sa production annuelle est estimée à plus de 200'000 kWh, soit la consommation annuelle de plus de 60 ménages moyens en Suisse. L'autoconsommation du bâtiment est effective depuis la rentrée scolaire 2025-2026.

L'événement a donné lieu à une inauguration officielle le 28 novembre dernier en présence de représentants de la Municipalité, de la commission communale durabilité des écoles, de la commission consultative énergie et environnement, ainsi que de la direction des écoles.



Dans la matinée, un atelier a été mis sur pied par la société Younergy Solar SA pour les élèves de 7^e et 8^e afin de leur expliquer le fonctionnement de l'installation et les enjeux liés à l'énergie solaire. Près de 180 enfants y ont pris part pour un bilan des plus positifs.

TRAVAUX

Une année 2026 très riche



Un certain nombre de travaux seront entrepris sur l'ensemble de la Commune en cette année 2026. On fait le point sur les plus importants chantiers.

La quatrième étape des travaux en lien avec le réaménagement de la **route des Deux-Villages** à St-Légier - La Chiésaz se poursuit. Pour rappel, la circulation routière est désormais autorisée mais en unidirectionnel et dans le sens montant (de St-Légier - La Chiésaz en direction de Blonay). Des feux de signalisation ont été mis en place à chaque extrémité du tronçon pour réguler le trafic et permettre le passage des transports publics et scolaires. Tous les commerçants, artisans et restaurateurs de St-Légier - La Chiésaz restent ouverts pendant la durée des travaux, qu'ils soient impactés ou non par le chantier.

Sur le Crêt

À Blonay, le chantier majeur a trait au chantier privé de construction de bâtiments **sur le Crêt**. Le gros œuvre est en cours jusqu'à fin juillet prochain. Il est prévu que la pose des charpentes débute dès le mois de mai, jusqu'à la mi-septembre. La pose des fenêtres et les travaux d'isolation périphériques sont, quant à eux, programmés pour cet été.

Par ailleurs, on relèvera, dès le début du mois d'avril, un certain nombre de travaux en lien avec l'entretien du réseau routier et l'assainissement des services industriels aux endroits suivants :

- Chemin des Planches à St-Légier - La Chiésaz
- Chemin des Vignes à St-Légier - La Chiésaz
- Route des Pautex à Blonay
- Chemin de Lurier à Blonay
- Chemin du Crosat à Blonay
- Route de l'Alliaz à Blonay

Certains travaux entrepris l'an dernier sur la Commune arriveront par ailleurs à leur terme en ce début d'année dans les secteurs suivants :

- Chemin de la Bergerie à St-Légier - La Chiésaz
- Chemin de Borjaux à Blonay
- Chemin de Lussy à St-Légier - La Chiésaz

Des travaux concernant l'eau potable seront également entrepris au chemin du Grammont et à l'Impasse de la Baillaz à St-Légier - La Chiésaz.

Retrouvez toute l'actualité et le détail des travaux sur Blonay - Saint-Légier en scannant le QR-code ci-contre ou en vous rendant sur le site : blonay-saint-legier.ch/travaux.



Des conseils aux locataires pour réduire leur consommation d'énergie

La Municipalité a décidé de soutenir le programme Éco-logement sur le territoire communal en 2026. Celui-ci vise à réduire la consommation d'énergie dans les logements locatifs grâce à des visites personnalisées effectuées par des spécialistes en énergie.

Ces visites, d'une durée de 30 à 45 minutes en moyenne, permettent aux locataires de recevoir des conseils personnalisés et ciblés pour mieux gérer leur consommation de chauffage, d'eau chaude et d'électricité. Elles incluent également la mise en place immédiate de mesures simples, telles que l'installation d'ampoules LED ou d'économiseurs d'eau.

Les propriétaires, régies et gérances immobilières peuvent inscrire leurs immeubles locatifs pour participer à cette mesure, tout comme les propriétaires en PPE. Seule condition : que l'immeuble compte au minimum trois logements. Une fois les immeubles inscrits, les visites sont organisées avec les locataires volontaires qui ont donné leur accord.

Le Canton de Vaud prend en charge 50 % des coûts des visites. La Commune de Blonay - Saint-Légier apporte un soutien complémentaire de 25 % aux propriétaires ou gérances immobilières qui inscrivent un ou plusieurs bâtiments situés sur le territoire communal.

Les propriétaires et gérances intéressés peuvent contacter l'entreprise Climat Nature, partenaire agréé par le canton DGE-DIREN, à l'adresse info@climatnature.ch, au plus tard d'ici au **23 février prochain**.

Pour toute information :

CONCOURS - PHOTO MYSTÈRE

Reconnaissez-vous cet endroit ?



Un nouveau lieu emblématique de la Commune se cache derrière notre photo mystère. Saurez-vous le reconnaître ?

Si oui, nous vous invitons à nous faire part de votre réponse au moyen du formulaire de participation en ligne (scanner le QR-Code ci-dessous).

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses, afin de désigner une gagnante ou un gagnant. Celui-ci ou celle-ci recevra un bon d'achat de 100 francs, à faire valoir chez un commerçant local. Attention, le délai pour participer est fixé au **mercredi 25 février** prochain. Bonne chance à tous !

Une seule participation est autorisée par personne (adresse mail). Seules les réponses envoyées via le formulaire seront prises en compte.

En participant, les personnes acceptent également que leur nom, prénom et localité puissent être mentionnés dans le prochain COMM'une info si elles gagnent.

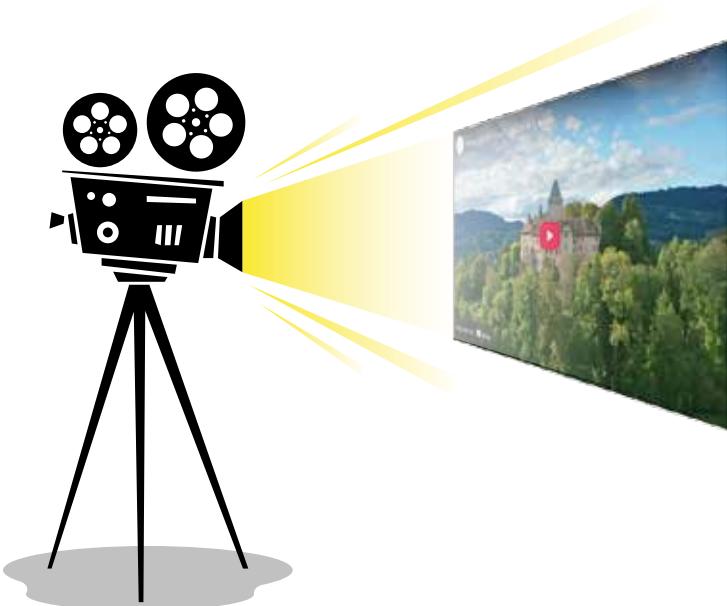


Un grand bravo à Laura Jeanrenaud !

Dans notre précédente édition, nous vous invitons à deviner un lieu emblématique de la Commune à partir d'un élément de détail. Il s'agissait de reconnaître **le bâtiment de la Boulangerie Golay à St-Légier - La Chiésaz**.

Vous avez à nouveau été nombreux à participer. Le tirage au sort a récompensé **Laura Jeanrenaud** à Blonay pour sa bonne réponse.

Un grand bravo à elle ainsi qu'à l'ensemble des participants !



Un film pour présenter notre Commune !

Il est désormais possible de découvrir ou redécouvrir Blonay – Saint-Légier en images. En quelques minutes seulement, ce nouveau film de présentation officielle offre un panorama exclusif des plus beaux atours de la Commune, entre paysages exceptionnels, histoire et patrimoine, vie locale, tissu économique ou encore loisirs et activités nature. À voir et revoir en vous rendant à l'adresse : youtu.be/Z3R2j-GjTA4 ou en scannant le QR-Code ci-dessous :

À noter que le contenu de la vidéo se situe sur une plateforme tierce. En la visionnant, vous transmettez vos données (adresse IP).



INFRASTRUCTURES

Continuer d'offrir un accueil adéquat aux défunt et à leurs familles

L'extension du cimetière de St-Légier - La Chiésaz et le réaménagement du cimetière de Blonay sont terminés. Des travaux en ce sens ont eu lieu durant l'année 2025 pour un montant de près de 940'000 francs. Explications.

✉ Sandra Culand

Agrandir et réaménager les deux cimetières de la Commune : telle a été la mission du Service des espaces publics l'an dernier. Les deux lieux arrivaient au maximum de leur capacité d'accueil, en particulier en ce qui concerne le dépôt des cendres. Des travaux d'extension et d'aménagement de nouveaux espaces devaient ainsi être entrepris sans tarder. Les besoins en matière ont été définis selon le registre des cimetières et les statistiques tenus par l'Office de la population en lien avec l'évolution des besoins en inhumations et/ou incinérations. Ces aménagements devraient suffire pour les 25 à 30 prochaines années.



À La Chiésaz, des cavurnes funéraires (niches enterrées) accueillent désormais les cendres des défunt.

La Chiésaz

Attenant à l'église, le cimetière de La Chiésaz comportait déjà une extension, réalisée en 2020, mais non aménagée jusqu'alors. Le nouvel espace a ainsi accueilli plusieurs aménagements : un nouveau Jardin du souvenir - l'ancien lieu de dépôt collectif des cendres étant complet - un secteur réservé aux tombes à la ligne, ainsi qu'un autre aux tombes cinéraires (une soixantaine de places au total). Sans oublier un nouveau secteur dédié aux cavurnes (niches enterrées pour le dépôt des urnes). L'église et son cimetière étant classés monuments historiques, il n'était en effet pas possible de construire un columbarium en hauteur, à l'image de ce qui s'est fait à Blonay.



Un soin particulier a été porté sur les nouveaux Jardins du souvenir et leurs alentours, avec notamment l'utilisation de pierres de Fayaux, la réalisation d'un « Arbre de vie » par Pascal Kaesermann, artisan à l'origine du « Carillon de l'Enclume » à St-Légier - La Chiésaz, et l'ajout de haies et de bancs, invitant au recueillement.

Blonay

À Blonay, le cimetière a la particularité de se situer au centre du village. Non extensible, il a lui aussi fait l'objet d'un certain nombre d'aménagements. Comme à St-Légier - La Chiésaz, on y trouve désormais un second Jardin du souvenir, alors qu'un nouveau columbarium de près de 80 niches a été réalisé en complément de celui existant.

Arborisation

Relevons encore qu'un soin particulier a été porté aux nouveaux Jardins du souvenir et leurs alentours dans les deux cimetières, avec notamment l'ajout de haies et de bancs, invitant au recueillement. Des arbres majeurs ainsi que de multiples plantations entourent désormais les différents secteurs tant à Blonay qu'à La Chiésaz, afin de favoriser la biodiversité et créer des îlots de fraîcheur. De par sa situation centrale, le cimetière blonaysan sert de liaison pédestre naturelle et directe entre la gare MVR et la route du Village, raison pour laquelle un accent a été mis sur l'arborisation de l'allée centrale. Les personnes à mobilité réduite n'ont pas été oubliées grâce au choix de pavés adaptés pour les allées.

PETIT LEXIQUE

Concession : emplacement, simple ou double, concédé pour une durée de 30 ans, renouvelable deux fois pour la même durée.

Tombe de corps à la ligne : emplacement individuel attribué successivement, sans choix d'emplacement, pour une durée minimale de 25 ans avant de pouvoir procéder à une désaffection.

Tombe cinéraire : emplacement individuel, en pleine terre, attribué successivement, destiné au dépôt d'une ou plu-

ARCHIVES

De la création d'un nouveau cimetière à la naissance du Sentier des Morts

Avant d'avoir chacun leur propre cimetière, Blonay et St-Légier - La Chiésaz partageaient un même lieu de sépulture : celui situé près de l'église de La Chiésaz, fondé au XIII^e siècle par Amédée de Blonay. Les explications de notre archiviste communal, David Bertolini.

✉ Archives

Jusqu'en 1834, c'est dans ce cimetière, près de l'église de La Chiésaz, que reposaient les défunt des deux villages, acheminés à pied par leurs proches. En 1833, le Département vaudois de la santé constate que le site est devenu trop petit. Il enjoint les autorités de Blonay à trouver un nouvel emplacement, situé hors du village, loin des habitations et dans un sol favorable à l'inhumation. Un an plus tard, en 1834, la Commune de Blonay acquiert un terrain entre les hameaux de Cojonnex et de Tercier, jusque-là inhabité à l'exception de la chapelle Saint-Antoine. C'est là que sera créé le nouveau cimetière, agrandi à plusieurs reprises à la fin du XIX^e siècle.

Naissance du Sentier des Morts

Ce changement marquera la naissance du « Sentier des Morts ». Reliant le giratoire de Cojonnex au carrefour du chemin du Château et du chemin du Ressat, celui-ci longe le Grand-Pré et franchit le ruisseau de l'Ognonnaz. On doit son nom au fait qu'il était emprunté par les convois funèbres pour conduire les défunt à leur dernière demeure, d'abord vers La Chiésaz, puis, dès 1834, vers le nouveau cimetière de Blonay.

Lors des enterrements, tout s'arrêtait dans la Commune. La population venait en masse rendre un dernier hommage aux défunt et défilé sur le Sentier des Morts en suivant le corbillard qui était, alors, encore tiré par un cheval. L'Auberge de Bahyse proposait même aux



Le Sentier des Morts relie le giratoire de Cojonnex au carrefour du chemin du Château et du chemin du Ressat.

habitants, à cette occasion, un service de location d'habits noirs, afin qu'ils puissent participer à la cérémonie. Au-delà du deuil, ces moments étaient, pour certains, les uniques occasions de se rencontrer et de discuter entre concitoyens. Ils constituaient un véritable ciment social.

De nos jours

Aujourd'hui, ce sentier ne résonne plus du pas lent des cortèges funèbres, mais de celui, plus léger, des promeneurs, des élèves, des joggeurs. C'est un chemin discret, paisible, chargé d'histoire et de silence. Un trait d'union entre les vivants et les morts, entre l'héritage d'hier et les pas de demain. Peut-être devrait-on l'appeler désormais le « Sentier de la Vie ».

sieurs urnes cinéraires, pour une durée minimale de 15 ans avant de pouvoir procéder à une désaffection.

Columbarium : monument cinéraire collectif, souvent un mur ou une structure avec des cases, destiné à recueillir les urnes contenant les cendres des personnes incinérées. Ces niches peuvent accueillir une ou plusieurs urnes pour une durée de 15 ans, renouvelable une seule fois pour la même durée. Elles sont personnalisables avec des inscriptions sur les portes des cases notamment.

Jardin du souvenir : endroit du cimetière dédié au dépôt collectif des cendres des défunt. À noter que le Jardin du

souvenir est entretenu et fleuri en permanence par les jardiniers de la Commune, contrairement aux autres secteurs dont l'entretien est placé sous la responsabilité des familles.

Cavurne : niche aménagée dans le sol, destinée à recevoir une ou plusieurs urnes funéraires contenant les cendres de défunt. Contrairement au columbarium, qui est surélevé, la cavurne est visuellement plus discrète. Elle permet aux familles de procéder à une mise en terre tout en respectant les choix du défunt ou de ses proches concernant la crémation.

INFOS DIVERSES

C'est non pour la Municipalité de Blonay – Saint-Légier

La Municipalité s'est opposée fermement à l'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur son territoire communal.

C'est en effet avec étonnement qu'elle a pris connaissance du projet de centrale hydroélectrique mis à l'enquête publique par le Canton, du 17 décembre 2025 au 15 janvier dernier, sans concertation préalable. Porté par l'entreprise Zéro Net SA, pour un montant de près de 25 millions de francs, le projet vise à exploiter la force hydraulique de la Veveyse en implantant une

centrale aux Toveires, pouvant couvrir la consommation en électricité d'environ 5'600 ménages. Il traverserait presque exclusivement le territoire communal. L'exécutif dénonce une atteinte à ses droits de propriétaire, un manque de collaboration institutionnelle et un risque majeur de conflit avec un futur projet communal de concession d'eau.

Lien vers le communiqué de presse :

blonay-saint-legier.ch/actualites-communales/2708474

Peut-être une future Maison de la sécurité publique sur la Commune

L'Association Sécurité Riviera (ASR) doit, à moyen terme, quitter son site actuel de Clarens (rue du Lac 118).

Pour garantir la continuité de son dispositif sécuritaire régional, elle porte un projet d'envergure : la création d'une « Maison de la sécurité publique », prévue à l'horizon 2030 - 2035. Ce futur bâtiment aura pour vocation de regrouper sous un même toit l'essentiel des services de l'ASR, à savoir la police, les ambulances, la défense contre l'incendie et secours, la protection civile et l'administration générale. L'objectif : renforcer les synergies, améliorer les conditions d'intervention et garantir un maillage sécuritaire efficace pour l'ensemble de la Riviera.

Un projet qui avance par étapes

Après l'analyse de cinq sites potentiels, l'ASR avait retenu en 2021 une parcelle proche du complexe sportif de la Saussaz à Montreux. Une étude de faisabilité et une démarche participative avaient alors débuté. Cependant, la sensibilité exprimée autour de la préservation des espaces verts lors de la votation sur le secteur des Grands-Prés (Montreux) a conduit l'Association Sécurité Riviera à élargir l'analyse à deux alternatives supplémentaires, qui font aujourd'hui l'objet de pré-études de faisabilité :

- Montreux, lieu-dit « Aux Forges » (P+R de Chailly)
- Blonay – Saint-Légier, lieu-dit « Le Pré-au-Blanc »

Ce secteur, situé sur notre territoire communal, est ainsi envisagé pour accueillir la nouvelle Maison de la sécurité publique. La pré-étude permettra d'évaluer la faisabilité technique du site, son accessibilité, son intégration



territoriale et paysagère, ses impacts sur la mobilité, et sa compatibilité avec les besoins à long terme de l'ASR.

Suite du processus

Ces analyses permettront à l'ASR et aux communes partenaires de déterminer le site le plus adapté pour accueillir ce futur équipement régional essentiel. La Municipalité suivra ces travaux avec attention et informera la population à mesure de l'avancement du projet. Infos complémentaires sur :

securite-riviera.ch/home/maison-de-la-securite-le-projet

« Les Vaudois en goguette » le 13 juin prochain !

La Journée des communes vaudoises aura lieu le samedi 13 juin dès 7h30 sur la place des Oches à Blonay. La manifestation comprendra une partie officielle avec l'assemblée générale des délégués de l'Union des Communes vaudoises, mais pas seulement. L'après-midi sera beaucoup plus populaire avec la mise sur pied du village « Les Vaudois en goguette », ouvert à la population. Au programme : animations diverses, stands de restauration et bars, jusque tard dans la nuit. Pour rappel, près de 1'800 personnes (élus communaux et cantonaux, représentants politiques et économiques) sont attendues à cet événement. Plus d'infos sur : jcv2026.ch.

Envie de vous inscrire en tant que bénévole ?

Il vous suffit pour cela de scanner le QR-Code ci-contre :



LOISIRS

La Commune aura son pumptrack !

Le 5 décembre dernier, le Conseil communal s'est prononcé à une large majorité en faveur de la construction de l'ouvrage et ses aménagements annexes. Coût de l'investissement après amendement : 650'000 francs.

✉ Sandra Culand

C'est une nouvelle qui a de quoi réjouir les adeptes de trottinette, VTT ou skateboard. Après l'expérience concluante, durant quatre années consécutives, du pumptrack mobile mis en prêt par le Canton de Vaud, c'est désormais une structure pérenne qui prendra place dans la zone de loisirs de Praz-Dagoud, à deux pas des terrains de football.

Une surface de 2'000 m²

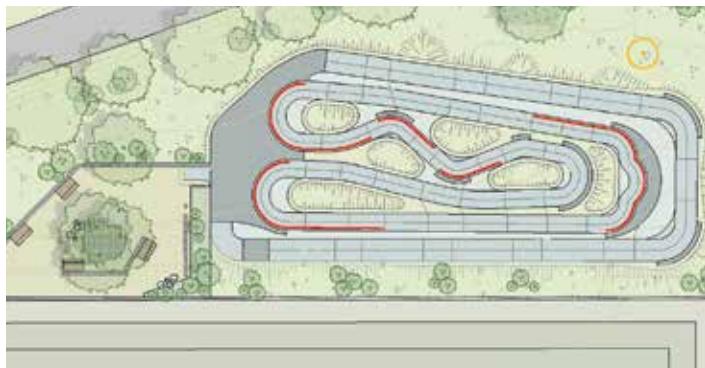
Porté par la Municipalité et soutenu par l'Association pour la création d'un pumptrack à Blonay – Saint-Légier, par des représentants communaux, des membres de l'Association VTT Riviera, ainsi que par des citoyennes et citoyens, le projet a été adopté par le Conseil communal à une large majorité, moyennant un amendement. Il comprendra la réalisation simultanée d'un pumptrack, de son chemin d'accès et d'une place d'accueil attenante, sur une surface d'environ 2'000 m². À lui seul, le coût de la réalisation du pumtrack est de 352'000 francs. Avec les soutiens du Fonds du sport vaudois et de dons privés, le coût final sera inférieur à 240'000 francs.

Pour les utilisateurs et leurs accompagnants

Dotée de bancs, de tables de pique-niques et d'une fontaine notamment, la place attenante permettra non seulement d'accueillir les utilisateurs et utilisatrices de l'infrastructure sportive avant et après leur activité, mais aussi de servir de lieu de repos et de détente pour les personnes accompagnatrices. L'accès se fera depuis le chemin de Pangires uniquement, un sentier qui pourra être emprunté tant par les vélos, les poussettes, les piétons que les personnes à mobilité réduite.

Bosses, virages et « jump line »

Destiné aux novices comme aux riders confirmés, le pumtrack a été dessiné par une entreprise spécialisée, en collaboration avec l'Association VTT Riviera. Outre une plateforme de départ, il se composera d'un circuit fermé comprenant



Le projet comprendra un pumtrack mais aussi une place d'accueil attenante pour les accompagnantes et accompagnants.

des bosses et des virages relevés, et d'une « jump line » - une ligne de sauts évolutive - avec des bosses légèrement plus importantes et deux virages relevés. La piste, en forme de U, sera recouverte d'un enrobé bitumineux.

Un projet durable

La durabilité n'a pas été oubliée dans ce projet. Celui-ci prévoit une importante végétalisation des abords et de la zone d'accueil, avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de haies adaptées au climat local et favorables à la diversité. L'impact au sol du pumtrack sera par ailleurs limité, grâce à la mise en place de puits d'infiltration pour les eaux de pluie, assurant une bonne perméabilité du site.

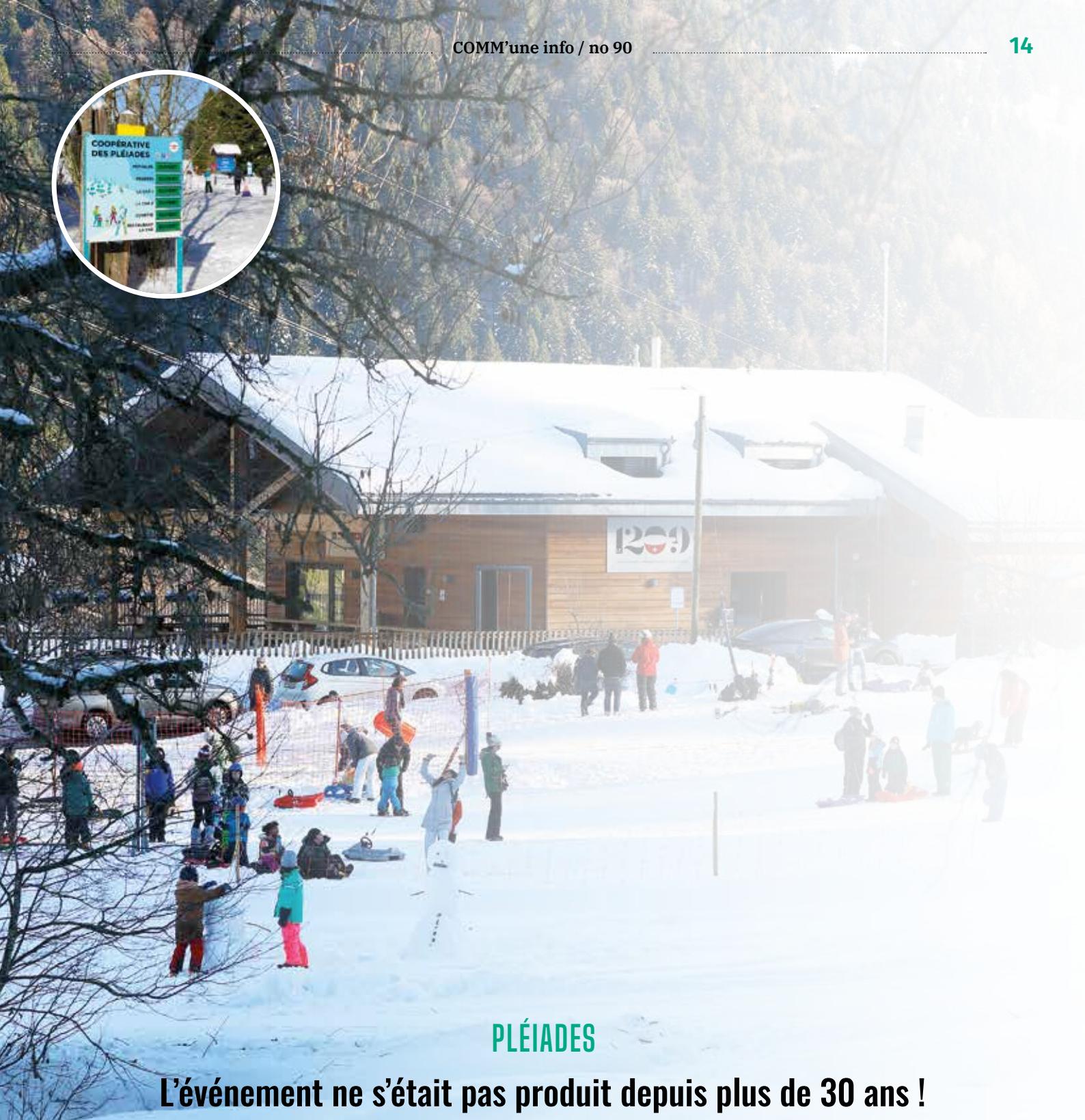
Premier coup de pioche ce printemps

Le projet a été intégré dans un plan global de revalorisation paysagère et sportive de Praz-Dagoud et le permis de construire a été délivré en août 2024. Les travaux pourront ainsi démarrer tout prochainement, au début du printemps. En plus d'enrichir l'offre de loisirs sur le territoire communal, ce pumtrack s'inscrit dans une démarche de promotion de la mobilité douce, de la santé et du sport pour toutes et tous. Mis à part la population, les installations profiteront aux écoles qui pourront diversifier leur offre d'activités physiques en plein air, ainsi qu'à l'Association VTT Riviera, qui étoffera par là même ses activités. Relevons encore que la recherche de fonds participatifs est toujours en cours. Tout soutien est le bienvenu en scannant le QR-Code ci-dessous.

Infos complètes sur :

blonay-saint-legier.ch/actualites-communales/2536348





PLÉIADES

L'événement ne s'était pas produit depuis plus de 30 ans !

À l'image d'autres stations de ski, le domaine des Pléiades a ouvert ses portes pour la première fois fin novembre dernier, pour le plus grand bonheur des amateurs de glisse présents. Reportage.

✉ Sandra Culand

C'est peu dire que les sourires étaient de mise en ce dimanche 30 novembre dernier. Les skieurs, snowboardeurs et autres promeneurs étaient nombreux à avoir pris leurs matériel et équipements pour profiter au maximum des installations lors de ce week-end enneigé. De mémoire d'homme, ouvrir l'intégralité du domaine (ski de fond et ski de piste) à la fin novembre, cela n'était plus arrivé depuis une trentaine d'années. « Le dernier record

date d'il y a 25 ans, avec une ouverture complète au 1^{er} décembre, relève Gérald Gygli, municipal et président de la Coopérative des Pléiades. J'oserais même dire que cela n'est jamais arrivé depuis la création du domaine en 1956. Avec les conditions météorologiques de ces dernières semaines, tous les espoirs sont permis. Cette saison hivernale pourrait bien être la meilleure depuis près de 5 ans. »

Un plaisir intact

Fin novembre dernier, l'enthousiasme était ainsi de mise pour tous les amateurs de ski et de snowboard mais aussi de raquettes à neige, à l'image de Marianne, venue profiter des conditions optimales avec un couple d'amis. « On va tranquillement descendre depuis le sommet. C'est une magnifique journée. On est ravis d'être là. Mon grand-père travaillait comme ingénieur au chemin de fer qui permet



de rejoindre le domaine depuis Vevey. J'ai toujours connu Les Pléiades et je vis ici. C'est un plaisir de venir prendre l'air et me balader. » À l'arrivée du télésiège, Lou, Calie, Emma et Jean s'apprêtent à faire leurs premières descentes à ski de la saison. « On est d'Echallens, à trois quarts d'heure de route, raconte Lou. On n'était jamais venus ici. C'est trop stylé. La neige est bonne et les pistes sont cool. »

Simple d'accès

On les suit jusqu'en bas des pistes où l'on retrouve Mathieu, accompagné de ses proches Lucila et Laura. Les Pléiades ont un tout autre goût pour eux cette année. « On habite Vevey et c'est vrai que d'habitude, on était plutôt là pour skier. On vient d'avoir notre bébé, une petite Alaya. Comme sa grand-maman repart dans une semaine en Argentine, on a décidé de lui faire découvrir ce lieu et de faire une promenade. C'est vraiment un endroit génial pour les enfants, très simple d'accès avec le train. Ce serait dommage que ça ferme. Là, il y a une bonne couche de neige, on espère que ça tienne. »

En toute liberté

Du côté de la piste de bob, c'est l'effervescence également. Nombreux sont les enfants, et parfois même les parents, à dévaler la piste et à la remonter à pied pour les plus courageux, ou à l'aide du télébob, géré par Ethan, employé des remontées mécaniques. Faisal habite Noville. Il vient chaque année avec sa femme et ses deux enfants faire de la luge. « J'adore, nous confie-t-il. On peut laisser nos enfants luger tranquillement, sans stress. C'est pas loin de chez nous. Moi, j'ai grandi à Londres. Je n'ai pas du tout connu ça. C'est une chance. Pourvu que ça dure. »

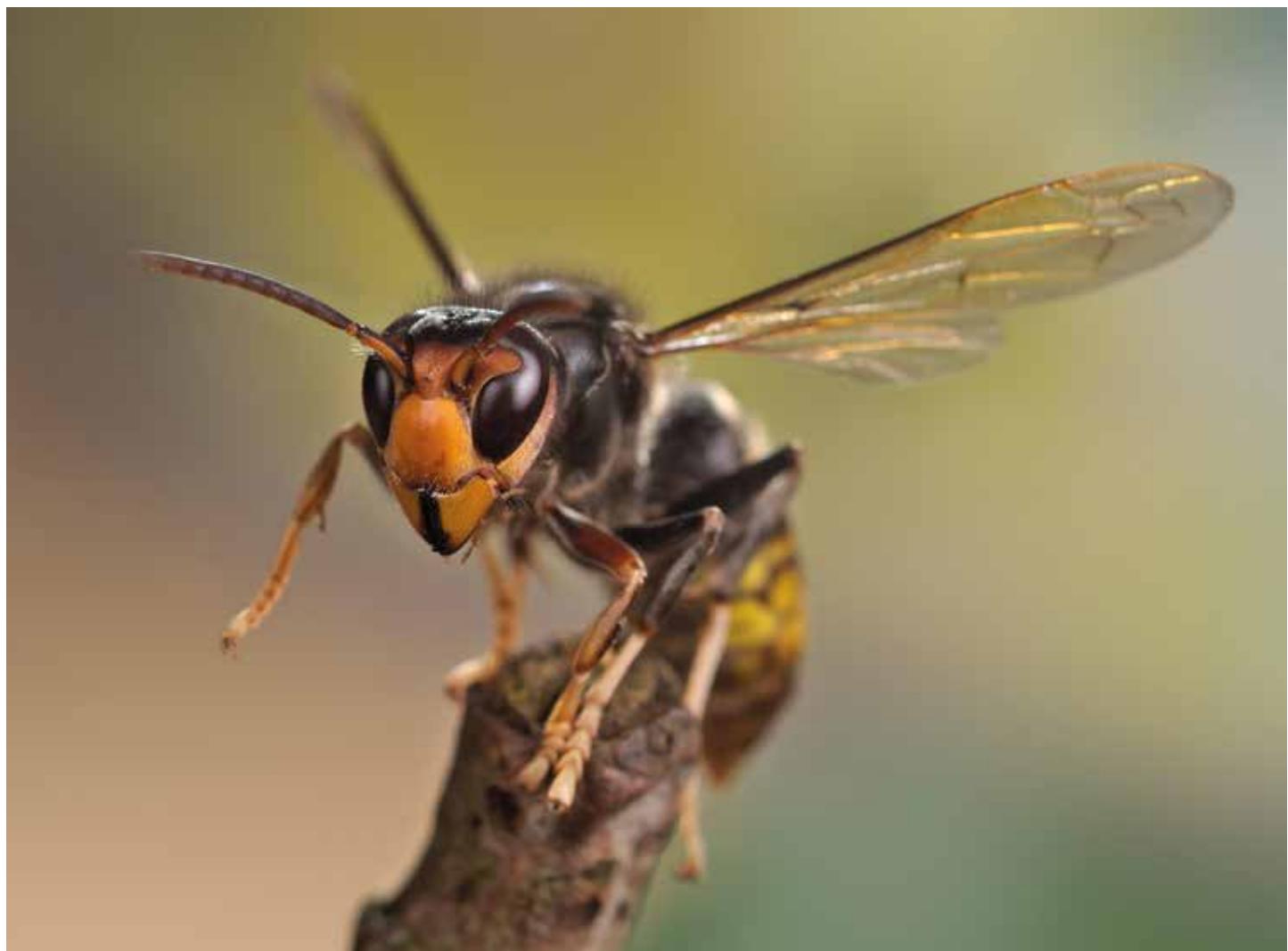
Infos télébob

Nouveau cette année : le télébob est accessible au prix unique de 5 francs, valable pour toute la journée.

Prix des forfaits pour les remontées mécaniques et autres renseignements sur :

BIODIVERSITÉ

Frelon asiatique : la vigilance est de mise à l'arrivée du printemps



La recherche des nids primaires, le plus souvent installés sous des avant-toits, abris de voitures, cabanons de jardin, ou dans des haies constitue une priorité pour limiter le développement de l'espèce invasive.

✉ Gilles Martin

Originaire d'Asie, le frelon asiatique, à distinguer du frelon européen, a été introduit par accident en France au début des années 2000. Depuis, sa population n'a cessé de se développer en Europe. En Suisse, les premiers spécimens sont arrivés en 2017 via le Jura français et Genève, poursuivant leur progression, le long du Léman. Face à cette propagation, le Canton de Vaud et la Fédération vaudoise des apiculteurs ont choisi de coordonner leur action, l'essentiel de la lutte étant assumé par des apiculteurs et apicultrices bénévoles. Près de 800 nids ont ainsi été détruits en 2024 sur le territoire vaudois (4 en 2022). Les signalements de présence de l'insecte ont explosé l'an dernier. Des cas ont été signalés à Blonay – Saint-Léger.

Lutte dès le printemps

Un des points de départ pour freiner l'invasion passe par la localisation des nids. Dès le début du printemps (mars-avril), les reines commencent à fabriquer un premier nid (primaire), d'un diamètre d'une balle de tennis, placé à l'abri des intempéries près des habitations : haies, avant-toits, abris de jardin ou garages. C'est dans ces nids qu'elles débutent leur ponte. À partir de début juillet, la colonie se déplace généralement pour construire un second nid (nid secondaire), niché généralement dans les arbres, à plus d'une dizaine de mètres de haut. Plus la recherche débute tôt dans l'année, plus elle est efficace. Les nids primaires sont en effet beaucoup plus faciles à repérer et à éliminer. Ils ne présentent pas de danger particulier pour les personnes formées à cette tâche. Plus grands, les nids secondaires se situent très souvent dans des endroits difficiles d'accès, à la cime des arbres (plus de 20 mètres). De longues perches ou plateformes élévatrices sont nécessaires pour les enlever. Ces derniers hébergent plusieurs milliers d'individus dont des centaines de futures reines qui vont fonder chacune de nouvelles colonies.



À gauche : Généralement construits au début du printemps, les nids primaires se trouvent souvent dans un endroit abrité, à hauteur d'homme. Ils forment une boule pouvant atteindre le diamètre d'une balle de basket. © Victoria Tell, Wikimedia Commons

À droite : Le plus souvent situés en plein air, on trouve les nids secondaires dans des arbres de plus de 10 mètres de haut. Construit en forme de poire, il est reconnaissable à son entrée latérale.

© Claude Alleva, Pixabay

Moyens

Si, durant l'été, la lutte s'intensifie, les moyens de localisation des nids à disposition des apiculteurs, principaux concernés par les ravages de l'espèce invasive, sont chronophages ou coûteux. Il est par exemple possible de poser des émetteurs sur des frelons capturés et de suivre leur signal, lequel doit conduire au nid. Reste qu'il ne s'agit pas là d'une science exacte. La recherche de nids peut également s'effectuer par triangulation, à l'aide de pots à mèche. Les frelons sont attirés par le sirop des pots à mèche. Il est alors possible de les capturer et de les marquer. C'est la pose de plusieurs pots à mèche dans différents lieux qui permet de croiser les données et de localiser le nid. Une méthode qui prend là encore un certain temps.

Appel à la population

Le rôle de la population dans l'aide à la détection des frelons asiatiques est primordial. Les propriétaires ou citoyens qui repèrent un frelon, ou mieux, un nid suspect, sont invités à le prendre en photo ou en vidéo et à l'annoncer via le site internet : frelonasiatique.ch. L'annonce d'individu seul va aider à la coordination pour la localisation du nid mais l'éradication pourra se faire uniquement lorsque le nid sera trouvé. La destruction des nids doit impérativement être confiée à des spécialistes. Il est fortement déconseillé de le faire soi-même. S'il n'est pas un insecte agressif, le frelon asiatique va tout mettre en œuvre pour défendre son habitat le cas échéant.

À noter que les Communes de la Riviera se sont regroupées pour prendre en charge financièrement la destruction des nids chez les privés par exemple, et en soutenant de diverses manières la société d'Apiculture des Alpes Vaudoises.

Une menace pour les écosystèmes locaux

Le frelon asiatique constitue une réelle menace pour les écosystèmes locaux. Une seule reine fondatrice peut en effet générer une colonie allant jusqu'à 8'000 individus en une saison. L'insecte adore les abeilles domestiques. Il se place devant les ruches, qui sont pour lui un formidable garde-manger, et il les attrape, avec à la clé, des dégâts souvent importants. Champion du vol, il peut voler en arrière, faire du surplace et attraper les abeilles en plein vol. Celles-ci ne savent pas se défendre face à lui. Il n'a pas non plus de prédateur connu.

Le frelon asiatique s'attaque aussi à d'autres pollinisateurs sauvages et insectes, avec pour conséquence un impact sur l'agriculture (diminution de la pollinisation) et sur la biodiversité de manière générale. Il peut également représenter un risque pour des personnes allergiques par exemple.

Si on les compare à leur cousin européen, les frelons asiatiques sont reconnaissables à leur abdomen foncé (avec de fines rayures jaunes) et à l'extrémité jaune de leurs pattes.

Frelon européen
4 cm



Frelon asiatique
3 cm



Guêpe commune
1,2 cm

© Didier Betens

Signaler le frelon asiatique :



frelonasiatique.ch

L'équipe de la pharmacieplus de saint-légier vous accueille avec bienveillance et discrétion pour une prise en charge personnalisée de vos besoins.



pharmacieplus
de saint-légier-
la chiesaz

rte des deux-villages 46E
1806 saint-légier-la chiesaz
t. 021 943 36 36
saintlegier.vd@pharmacieplus.ch

SPORT

Une année placée sous le signe de la réussite !

Pratiquant le Pole Dance, la Blonaysanne Nola Carrel sort d'une année 2025 aboutie. Elle a décroché 4 titres nationaux dans la catégorie 18+ et elle a représenté la Suisse lors des championnats du monde à Buenos Aires au mois d'octobre. Petit coup d'œil dans le rétroviseur en sa compagnie.

✉ Nola Carrel

Avec quatre médailles d'or et une médaille d'argent lors des championnats suisses 2025, c'est peu dire que la moisson de Nola Carrel fut bonne. Ses excellents résultats sont d'autant plus impressionnantes que l'athlète se présentait pour la première fois dans les catégories « sport » de cette discipline, à mi-chemin entre la



Lors de sa prestation en Flying Pole Dance aux championnats du monde à Buenos Aires en octobre dernier. © Lagon image Agency.

gymnastique aux agrès et l'art circassien. « Lorsque la barre est fixée au sol, on appelle cela le Pole Dance, lorsque la barre est suspendue, sans point d'ancrage, on appelle cela la Flying Pole Dance », explique Nola Carrel.

Qualification aux championnats du monde

Dans chacune de ces disciplines, il y a donc la version sport, avec un programme défini et jugé selon son niveau de difficulté et sa réalisation, et la version artistique, basée sur les émotions que l'athlète procure. Nola Carrel a pris part aux quatre disciplines en individuel et s'est aussi alignée dans la catégorie Flying Pole Sport en duo, avec sa coéquipière Maya Corbelli. Les quatre titres obtenus à ces championnats suisses lui ont permis de participer aux championnats du monde, dans les disciplines pour lesquelles elle avait été titrée, trois fois en individuel et une fois en duo. Une expérience dont elle se dit très satisfaite également. « En individuel, je retiens notamment ma 8^{ème} place en Flying Pole Sport et ma 13^{ème} place en Artistic Pole, relève-t-elle. Avec Maya, nous avons obtenu la 5^{ème} place en Flying Sport Duo, c'est très encourageant. »

Placer la barre haut

Actuellement en pleine préparation de sa maturité gymnasiale, la jeune femme a déjà le regard braqué sur 2026, une année pour laquelle elle s'est fixé de nouveaux objectifs. « J'espère à nouveau me qualifier pour les championnats du monde et tenter, cette fois-ci, de décrocher un podium. En parallèle, je compte aussi décrocher ma maturité et débuter des études de médecine. J'espère pouvoir continuer à concilier sport et études », conclut-elle. Une année qui s'annonce décidément bien remplie pour Nola Carrel.

L'envol d'un piaf

« Par ce livre, je souhaite avant tout motiver les jeunes à s'engager pour la profession », relève Eliseo Tonti, qui aura 89 ans cette année.

Habitant de Blonay, l'artisan nous invite, au travers de cette publication, à suivre son parcours : celui d'un jeune immigré italien arrivé en Suisse alors qu'il avait 15 ans et sa rencontre avec un métier qui deviendra rapidement une passion : la pâtisserie, en particulier le chocolat. L'histoire d'un jeune piaf, ainsi que l'on nommait les Italiens qui venaient travailler dans notre pays, qui se transformera en une magnifique aventure et une réussite professionnelle, une immersion dans la vie de celui qui a notamment révolutionné l'art

BÉNÉVOLAT

Robert Mohr, cheville ouvrière des rectangles verts de St-Légier - La Chiésaz

Architecte de formation et aujourd’hui responsable des infrastructures sportives de la ville de Lausanne, Robert Mohr a mis bénévolement son expertise au service de la Commune et du FC Saint-Légier dans le cadre de la rénovation des terrains de football. Passionné par le ballon rond, il consacre une bonne partie de son temps à la relève vaudoise. Focus.

✉ Robert Mohr

C'est peu dire que Robert Mohr est un véritable passionné de football. Né à Vevey, il a d'abord écumé les terrains en tant que junior, puis en tant qu'actif au sein du Vevey-Sports et du FC La Tour-de-Peilz. En 2003, il intègre le comité du Vevey-Sports avant d'en devenir, deux ans plus tard, le président. À cette époque, le club traverse une crise. « Avec un petit comité, nous avons œuvré pour remettre le club à flot », se souvient-il.

Engagement pour la relève

Pendant ses années à la direction du club, Robert Mohr s'étonne du peu de jeunes qui intègrent la première équipe. Il met donc un point d'honneur à mettre sur pied une structure permettant le recrutement et la formation des juniors. « J'ai créé le Team Riviera Chablais, l'une des 4 structures de football d'élite chez les juniors au niveau vaudois », explique-t-il. Celle-ci regroupe les meilleurs juniors de la région âgés de 11 à 15 ans. 15 ans après, Robert Mohr est toujours le président du Team Riviera Chablais. Dans le comité se trouve notamment Alexandre Clerc, président du FC Saint-Légier.



« J'ai créé le Team Riviera Chablais, l'une des 4 structures de football d'élite chez les juniors au niveau vaudois »

Orchestrer la réfection des terrains sportifs

Quand ce dernier souhaite entreprendre la réfection du petit terrain pour les juniors E situé en face de la buvette, c'est ainsi tout logiquement, qu'il contacte Robert Mohr. « J'habite Blonay depuis plus de 35 ans. C'était pour moi une évidence de donner un petit coup de main au club ». Notons que ce petit terrain est utilisé non seulement par la société sportive mais par les enfants de la région qui peuvent y accéder librement. L'architecte de formation a aussi apporté son soutien à la réalisation du terrain principal tyalo, pensé et conçu selon un procédé écologique et dont les travaux se sont achevés à l'été 2024. « Nous n'avons utilisé aucun élément de synthèse. Dernièrement, c'est également le terrain synthétique qui a été remplacé et qui est maintenant opérationnel », ajoute-t-il.

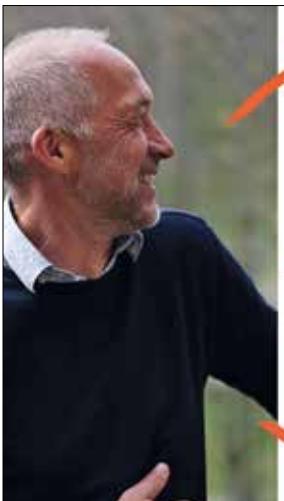
La passion avant tout

On l'a compris, Robert Mohr ne manque pas une occasion de s'investir lorsqu'il s'agit de soutenir la pratique sportive au sein de la jeunesse, la formation étant au cœur de ses préoccupations. « Quand je passe à proximité du terrain de football dans la zone de Praz-Dagoud ou du « bowl » (ndlr structure pour les pratiquants de trottinette et de skateboard) à Blonay et que je constate que les lieux sont occupés par des jeunes, cela me réjouit », conclut-il.



de la décoration en pâtisserie et chocolat au niveau international. Cette autobiographie, agrémentée de nombreuses photos, fait suite à d'autres ouvrages : Decor 2000, Decor 2000-2, Fantastic Modelage, Variazioni su cioccolato e confetteria, aux Éditions Chiriotti à Turin.

L'envol d'un piaf, d'Eliseo Tonti, disponible au kiosque de Blonay, route du Village 43, au prix préférentiel de 20 francs.



Christophe Dafflon
coaching
développement
associat^ee accompagnement

• Consulting de A à Z •

Christophe Dafflon
www.cda2z.ch
christophe.dafflon@cda2z.ch
+41 79 570 06 83



 **Emil Frey St-Légier**

Pour tous les goûts et tous les budgets.
Soyez les bienvenus.

Marques
Emil Frey St-Légier

Kia, Mitsubishi,
Subaru, Suzuki, Toyota
Service: DFSK



ROBERT ULDRY
SANITAIRE/CHAUFFAGE
BLONAY-CORSIER
ROBERTULDRY.CH / TEL 021 943 26 66

F I D U C I A I R E
Olivier VODOZ

Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession

fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24



DIRECTION DE TRAVAUX
SUIVI COMPLET
COORDINATION

info@vestia.ch
078 610 48 67
www.vestia.ch

G R **GILBERT RICHOZ SA**
MAÎTRISE FÉDÉRALE

RTE DE TERCIER 27
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 889 24 87
info@richoz-electricite.ch

ÉLECTRICITÉ  **TELECOM**

ART

Ivan Micello récompensé pour sa « Tornade géométrique »

Le peintre en bâtiment a reçu le prix coup de cœur du Montreux Art Gallery (MAG) pour son tableau « Tornade géométrique ». Une œuvre qu'il a réalisée dans le cadre du concours artistique « À la manière de Courbet » en septembre dernier, à partir de restes de peinture. Le Blonaysan a su conjuguer sa passion pour le dessin avec son métier. On découvre comment. ☎ Ivan Micello

C'est la troisième fois qu'Ivan Micello prenait part au concours artistique organisé tous les deux ans du côté de La Tour-de-Peilz. Du 19 au 21 septembre, de nombreux peintres ont ainsi posé leur chevalet sur territoire boéland pour créer une œuvre inspirée de la tempête, paysages et ambiance que Gustave Courbet se plaisait à peindre. « Lors de mes deux premières participations, j'avais proposé des peintures assez classiques, reconnaît Ivan Micello. Pour cette édition, j'ai souhaité être plus moderne et travailler avec un enchevêtrement de formes géométriques. » Deux demi-journées ont été nécessaires pour la réalisation de sa « Tornade géométrique », laquelle balai un lac tumultueux sur fond de montagne enneigée. Si le peintre se dit satisfait de sa réalisation, il ne pensait pas décrocher une récompense. « La remise de prix avait lieu le dimanche. J'ai dit à ma femme : ne viens pas, je ne vais de toute façon rien gagner. J'ai été très surpris de recevoir le prix coup de cœur du MAG », confie-t-il.



Ivan Micello (à gauche) à l'œuvre avec l'un de ses dessinateurs préférés : le Lausannois Cosey.

Le tableau exposé en novembre au MAG

Outre la reconnaissance de son travail, son prix lui a permis d'exposer son œuvre lors de la dernière édition du MAG, du 12 au 16 novembre. L'occasion pour Ivan Micello de montrer le résultat de son travail et d'expliquer sa



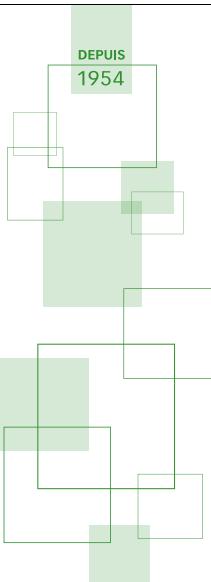
démarche, basée sur l'utilisation de restes de peinture. « En tant que peintre en bâtiment, je dois régulièrement commander des pots de peinture de différentes teintes. La quantité que je n'utilise pas sur les chantiers, je l'applique sur mes toiles. » Mais comment ce peintre en bâtiment s'est-il mis au dessin ? « Je dessine depuis l'âge de mes 6 ans. J'avais un sous-main Lucky Luke, je me souviens l'avoir recopié à la main levée. Mon père m'a ensuite encouragé en me donnant 5 francs à chacun de mes dessins », rigole-t-il.

Un passionné de bandes dessinées

Ivan Micello a caressé pendant de longues années le rêve de devenir dessinateur de bandes dessinées. Arrivé à la fin de scolarité obligatoire, il est toutefois orienté vers un apprentissage. « On me disait qu'il fallait me former pour exercer un vrai métier. Je me suis orienté vers la peinture en bâtiment, la profession de mon père. » Il est d'ailleurs toujours associé à son papa au sein de l'entreprise « Micello & Cie ». La société compte une petite dizaine d'employés et propose tout le panel de prestations propres à la branche.

Faire durer son rêve d'enfant

Ivan Micello a souhaité développer un pan artistique au sein de son entreprise, comme pour faire perdurer son rêve d'enfant. « Mes héros étaient Yakari, Tintin, Astérix... Je voulais continuer à dessiner, c'est pourquoi je propose des fresques en intérieur et en extérieur. » Depuis 2007, l'année à laquelle il a fondé la société, Ivan Micello a ainsi accompli nombre de fresques et de tableaux pour ses clients. Cerise sur le gâteau, il en a réalisé certaines avec deux de ses héros, les dessinateurs Derib et Cosey. « J'étais comme un gamin lorsque je les ai rencontrés. Le fait de travailler à leurs côtés m'a beaucoup touché », s'émeut-il encore.



Bureau | Dépôts
Route Industrielle 2
1806 Saint-Légier

Correspondance
Case postale 9
1807 Blonay
021 943 14 42

CLOT SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE
PLÂTRERIE - PEINTURE
ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

WWW.CLOTSA.CH • 021 781 23 50
BUSSIGNY • ST-LÉGIER • NYON • BULLE • ORON



Karlen
Maçonnerie | Génie Civil SA
BLONAY – SAINT-LÉGIER

www.karlen-construction.ch

A VOTRE SERVICE POUR

Conseils
Déclaration d'impôts
Personnes physiques et morales
Comptabilité
Indépendant et société
Prévoyance et succession

ficops
Sarl

Alexandre Grandjean

Spécialiste en finance
et comptabilité
avec brevet fédéral

T +41 21 943 10 10
M +41 79 291 16 68
grandjean.ficops@bluewin.ch
www.ficops.ch

GRISONI
CARRELAGES VEVEY
MAÎTRISES FÉDÉRALES

Case postale 475 – 1800 Vevey
021 922 89 39
carrelages@grisonicarrelages.ch
La Veyre d'en Haut B12 – 1806 St-Légier

Me Alexandre FURRER-PILLIOD

votre avocat à Blonay

Reçoit sur rendez-vous
à Route de Tercier 25



ART'OPTIQUE
ST-LÉGIER
**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS !**



P. GRANDJEAN / M. JACOT

Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

G Groslimond
Avocats

Tél. : 021 922 12 94 | af@groslimond-avocats.ch
www.groslimond-avocats.ch

COMMERCE

Une nouvelle étude d'avocats sur la Commune

Me Alexandre Furrer-Pilliod reçoit désormais à la route de Tercier 25 à Blonay. Rencontre avec cet enfant de Blonay, profondément enraciné dans sa région.

✉ Laurent de Senarclens



« Ma morale personnelle agit chez moi comme un garde-fou, je me refuse à mettre de l'huile sur le feu. »

Alexandre Furrer-Pilliod nous accueille en ce début décembre dans le bureau qu'il occupe à Vevey au sein de l'étude « Groslimond Avocats ». Il y exerce depuis 2024. Il peine à cacher une certaine satisfaction, son audience de l'après-midi ayant trouvé un épilogue heureux. « Nous sommes parvenus à amener les parties à trouver un accord, explique-t-il. J'ai le sentiment que c'était la bonne voie à suivre. » Alexandre Furrer-Pilliod apprécie en effet l'aspect humain lié à sa profession autant que le droit. « Ma morale personnelle agit chez moi comme un garde-fou, je me refuse à mettre de l'huile sur le feu. Je cherche plutôt à trouver un chemin juste pour que les droits de mes clients soient respectés. »

Avocat généraliste

Le Blonaysan a obtenu son Master de Droit à l'Université de Lausanne et effectué sa formation au sein de l'étude d'avocats « In Law Associés, Avocats et Notaires », à Neuchâtel, dirigé par Maître Alexandre Zen-Ruffinen. La clientèle variée pour qui Alexandre Furrer-Pilliod a plaidé, à Neuchâtel et plus récemment chez « Groslimond Avocats » à Vevey, l'a conduit à explorer de nombreux domaines du droit suisse, en particulier le droit de la construction et le droit des contrats. Pour l'heure, il se définit de fait volontiers comme un avocat généraliste. « La plupart des affaires que je traite sont en rapport avec le droit des contrats (travail, bail, etc.), le droit général, le droit de la famille ou encore le droit des assurances, énumère-t-il. Je porte toutefois un intérêt particulier au droit administratif et public. »

Un fort attachement à Blonay – Saint-Légier

Lorsque nous l'interrogeons sur les raisons de l'ouverture d'une étude d'avocats sur ses terres natales, la réponse fuse : « Tout le monde finit par revenir à Blonay, nous glisse-t-il. La vie y est paisible, on jouit d'une situation géographie idyllique et il y règne une belle animation villageoise tout au long de l'année. » C'est peu dire qu'Alexandre Furrer-Pilliod éprouve un lien tout particulier avec Blonay. Il y a bien sûr son enfance et son adolescence, lesquelles ne sont jamais très loin lorsque nous évoquons son attachement à la Commune, mais pas seulement.

Passionné de droit et d'histoire...

Il fait également montre d'un intérêt tout particulier pour son histoire, sa seigneurie et ses châtelains. « J'ai consacré mon mémoire de Master, en histoire du droit, à la Seigneurie de Blonay. Beaucoup de gens l'ignorent, mais la famille de Blonay a été l'une des plus importantes du Pays de Vaud et sans doute la plus ancienne, jouissant de droits seigneuriaux importants. » Il nous apprend d'ailleurs que ses ancêtres, du côté maternel, ont aussi occupé une place prépondérante dans la vie villageoise. « Certains étaient châtelains et exerçaient à ce titre des fonctions administratives et judiciaires au niveau local ». L'ouverture d'un « banc de foire » au cœur de la Commune résonne ainsi comme un clin d'œil à son histoire familiale.

groslimond-avocats.ch

Soirée de réseautage pour le GCAS



✉ Marianne Jaquet

Le Groupement des commerçants et artisans de St-Légier a profité du tout nouveau concept de *Village de Noël*, lors d'une traditionnelle soirée de réseautage de ses membres, le 27 novembre dernier. Mis en place à la route de Tercier à Blonay, dans un esprit festif de fin d'année, ce fut l'occasion, pour les convives, d'échanger autour d'un Brasero et de déguster un mets bien de saison. Plus d'une trentaine de membres ont ainsi pu profiter de l'occasion pour se tenir informés sur les activités du GCAS de l'année écoulée et de celle à venir.

COMMERCE

Harmoniser ses émotions avec les Fleurs de Bach, mais pas seulement...

Valérie Henriot accompagne les personnes traversant des périodes de stress ou de transition grâce à une approche globale et personnalisée. Herboriste et thérapeute en Fleurs de Bach, elle est spécialisée dans la gestion émotionnelle. Rencontre dans son cabinet de consultation veveysan où la Blonaysanne reçoit sa patientèle.

✉ Laurent de Senarclens



C'est au début du 20^e siècle que le médecin et chirurgien anglais Edward Bach identifie 38 élixirs floraux, extraits de fleurs sauvages, dans le but de rétablir l'équilibre émotionnel de ses patients. Le praticien avait la conviction que certaines maladies physiques et chroniques provenaient de déséquilibres émotionnels. Il a donc cherché une méthode naturelle basée sur les plantes, pour permettre à sa patientèle de recouvrer son équilibre intérieur, postulant notamment qu'une harmonie émotionnelle pourrait compléter et améliorer les traitements. Valérie Henriot a d'emblée été conquise par cette approche. « J'ai toujours été entourée par les plantes, sourit-elle. Ma première profession est fleuriste et j'ai vécu dans une famille de paysagistes. Au fil du temps, les plantes médicinales me sont apparues comme une évidence. » C'est donc logiquement qu'elle se tourne vers les Fleurs de Bach, d'abord pour retrouver sa propre harmonie émotionnelle avant d'entreprendre une formation et d'accompagner des personnes en quête d'équilibre.

Une approche personnalisée

Pour le choix des Fleurs administrées, le Dr. Bach a dressé une typologie comprenant sept catégories. Chacune d'elles caractérise les personnes selon l'état émotionnel perturbé qui leur est prépondérant. Les peurs, les

incertitudes ou la solitude en sont trois exemples. C'est en fonction de cette typologie que le choix de l'élixir est effectué, mais pas seulement. « Notre être et notre vécu sont uniques, relève la thérapeute. On peut exprimer les mêmes symptômes qu'une autre personne sans pour autant que la cause soit identique. À l'inverse, une même cause s'exprime avec des symptômes différents. » Valérie Henriot prend l'exemple du stress, lequel peut être provoqué par un souci excessif pour les autres, un manque de contrôle sur les événements ou l'incapacité à prendre une décision. Il peut se manifester par de la colère, de l'insomnie ou des maux de ventre selon la personnalité. « Les mélanges d'élixirs personnalisés que j'élaboré contiennent jusqu'à 6 plantes. Ces dernières sont sélectionnées dans le but précis de réharmoniser le corps émotionnel de la personne, tout en tenant compte de sa singularité ». Elle souligne au passage l'efficacité de la démarche dans l'accompagnement des désagrément hormonaux comme la ménopause, des troubles du sommeil, des problèmes digestifs chroniques ou des douleurs récurrentes.

Le pouvoir de l'olfaction

Pour aider sa patientèle, Valérie Henriot peut s'appuyer sur les propriétés olfactives des huiles essentielles. « L'olfaction est étroitement liée aux émotions, à la mémoire et à notre système nerveux autonome. Contrairement aux autres sens, l'odorat possède une voix directe pour atteindre notre cerveau émotionnel. Notre mental n'interfère donc pas sur l'action des odeurs choisies », explique-t-elle.

« Notre être et notre vécu sont uniques »

Des routines pour agir sur le long terme

En complément à la prise d'élixirs, Valérie Henriot propose la mise en place de routines pour se ressourcer. « 5 minutes par jour apportent déjà de grands changements », dit-elle. Ces instants agissent notamment sur le système nerveux autonome, véritable chef d'orchestre de toutes les fonctions vitales involontaires comme les battements du cœur, la respiration et la digestion. S'il est trop sollicité, il peut engendrer des tensions corporelles et un sentiment de stress. « Par des exercices de respiration, des pratiques physiques douces ou l'olfaction d'huiles essentielles, on va agir pour retrouver le calme sur le long terme », développe la spécialiste. Une bulle de bien-être bienvenue dans nos quotidiens bien remplis. Valérie Henriot reçoit sur rendez-vous le mardi et le vendredi dans sa salle de consultation à l'Espace Shanti à Vevey.

COMMERCE

Sorrentino les bons tuyaux !

L'entreprise de sanitaire et chauffage, basée à St-Légier - La Chiésaz, dispose d'un vaste panel de compétences. Petit tour du propriétaire en compagnie du patron et fondateur de l'entreprise, Claudi Sorrentino.

✉ David Rouge

Claudi Sorrentino est alors âgé de 23 ans lorsqu'il décide de se mettre en indépendant. Nous sommes en avril 1988. Poussé par une énergie débordante, le sanitaire - chauffagiste se lance à corps perdu dans cette nouvelle aventure professionnelle, non sans avoir terminé son CFC et exercé quelques années au préalable comme ouvrier au sein de l'entreprise Giovanna à Clarens. « Je n'avais pas grand-chose à perdre, se souvient-il. Je n'avais pas encore de famille, j'étais disposé à bosser beaucoup et j'avais commencé à développer un petit réseau de clients. Au pire, ça ne marchait pas et je recherchais une place comme employé au sein d'une entreprise. » Le jeune homme n'aura plus jamais besoin de postuler. En 1995, après quelques années à travailler seul, il fonde « Sorrentino sanitaire et chauffage SA » avec son associé André Spera. Le siège de l'entreprise est installé à St-Légier - La Chiésaz.

« J'ai la chance de compter sur une équipe de collaborateurs très compétente ! »

Une équipe tout feu tout flamme

Au fil des années, la société va croître. Elle comptera près d'une vingtaine d'employés pour se stabiliser aujourd'hui à 10 personnes. « J'ai toujours voulu avoir une certaine proximité avec mes ouvriers, commente le patron. Lorsque l'équipe est trop importante, ce n'est plus possible. » Et d'ajouter : « J'ai la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs très compétents et de confiance. Ça ne court pas les rues dans le secteur. » Une équipe à taille raisonnable qui n'empêche pas l'entreprise d'assurer la réalisation de chantiers importants, comme dernièrement la vingtaine d'appartements et l'UAPE du projet Le Verger de La Chiésaz, réalisés pour le compte de l'entreprise HRS Real Estate SA. « Mon équipe est très performante, répète-t-il. Elle a aussi réalisé la partie chauffage du bâtiment de la Migros de Clarens et des projets immobiliers allant jusqu'à 110 appartements ! » Mais que les particuliers se rassurent, « Sorrentino sanitaire et chauffage SA » les accompagne aussi lors de la pose d'une douche, d'une robinetterie ou de la rénovation de leur système de chauffage. « La nouvelle loi sur l'énergie va conduire certains propriétaires à devoir changer leur installation. C'est important d'y songer et de planifier les travaux sur le moyen terme. Pas de panique pour autant, on trouve toujours une solution adaptée », rassure Claudi Sorrentino.



Chaudage, sanitaire, solaire, détartrage, PAC...

Il est certain que la tendance actuelle d'opter pour des énergies renouvelables, renforcée par des bases légales de plus en plus contraignantes, agit comme un appel d'air pour le secteur. Les effets sont déjà observables. « Ces derniers temps, nous avons posé pas mal de pompes à chaleur et de panneaux solaires thermiques. Ce sont des installations performantes qui garantissent le confort des utilisateurs tout en augmentant la part d'énergies renouvelables dans leur consommation », détaille encore Claudi Sorrentino. Chez « Sorrentino sanitaire et chauffage SA », on trouve décidément toujours une solution. L'entreprise propose aussi le détartrage de la tuyauterie et un service de dépannage. De quoi être rassuré en cas de panne ou de fuite de canalisation.

sorrentinosa.ch



Print Copyshop Blonay impression numérique

Photocopies couleur,
impression numérique A4 / A3+

IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
Prospectus - Flyers
Catalogues
Dépliants publicitaires

DOCUMENTS COMMERCIAUX
En-têtes de lettre
Enveloppes
Cartes de visite

imprimé en
suisse

*De la conception à la réalisation
de tous vos imprimés*



**IMPRIMERIE
MURY
BONAY SARL**

Route de Prélaz 1
1807 Blonay
021 943 26 52

info@mury.ch
www.mury.ch

Tous les vendredis / 8h-12h
Marchés villageois de Blonay
 Place du Village
 Blonay

FÉVRIER

Vendredi 6 / 20h15

Samedi 7 / 20h15

Concert annuel

Société de musique
 La Chiésaz - Grande Salle
 Le Grammont
 St-Légier - La Chiésaz

Jeudi 12 / 9h30 – 11h

P'tit déj' contact

Salle sous la chapelle Ste-Croix
 Blonay

Vendredi 13 / 19h30

Match aux cartes

Nuit du vin cuit

Grande Salle Le Grammont
 St-Légier - La Chiésaz

Jeudi 26 / 15h30

Mots et merveilles : contes d'Océanie

Bibliothèque
 de Blonay – Saint-Légier
 Blonay – Saint-Légier

Samedi 28 / 20h30

Pascal Ducrest dans son spectacle « Hypnose »

Société pour le développement
 de Saint-Légier
 La Chiésaz - Grande Salle
 Le Grammont
 St-Légier - La Chiésaz

MARS

Samedi 7 / 19h30

Concert à la Goulue

Beethoven et compositeurs
 arméniens
 Route des Epélévoz 5A
 St-Légier - La Chiésaz

Samedi 7 / 20h

Loto annuel

Chorale de St-Légier
 Grande Salle Le Grammont
 St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 8
**1^{er} tour - Élections de la
 Municipalité et du Conseil
 communal - législature 2026-2031**
 Commune de Blonay – Saint-Légier
 Aula du GUPB Bahyse
 Blonay

Dimanche 8 / 10h -11h

Votation fédérale

Commune de Blonay – Saint-Légier
 Aula du GUPB Bahyse
 Blonay

Vendredi 11 /13h30-16h

Troc de jeux

Gande Salle de Cojonnex
 Blonay

Jeudi 12 / 9h30-11h00

P'tit déj' contact

Salle sous la chapelle Ste-Croix
 Blonay

Samedi 21 / 20h15

Concert annuel

Société d'accordéon Akordion
 Grande Salle de Cojonnex
 Blonay

Samedi 21 / 20h30

Marc Donnet-Monay dans son spectacle « Alouette »

Société pour le développement
 de Saint-Légier
 Grande Salle Le Grammont
 St-Légier - La Chiésaz

Vendredi 27 / 20h15

Samedi 28 / 20h15

Soirées annuelles

Chœur d'Hommes
 Grande Salle Le Grammont
 St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 29

**2^{ème} tour - Élections de la
 Municipalité - législature 2026-2031**
 Commune de Blonay - Saint-Légier
 Aula du GUPB Bahyse
 Blonay

AVRIL

Jeudi 2 / 20h15

Concert du Jeudi Saint

Les Concerts de la Chiésaz

Église de La Chiésaz

St-Légier - La Chiésaz

Jeudi 9 / 9h30-11h

P'tit déj' contact

Salle sous la chapelle Ste-Croix
 Blonay

Dimanche 12 / 17h30

Les Concerts de la Chiésaz

Carte blanche à Rudi Lutz
 et à Pierre-Alain Clerc
 Église de La Chiésaz
 St-Légier - La Chiésaz

Vendredi 24 / 20h

Samedi 25 / 18h30

Spectacle annuel 2026

« Vacances de rêve ! »

Groupe théâtral Les Snooks
 Grande Salle Le Grammont
 St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 26

1^{er} tour - Élection à la syndicature - législature 2026-2031

Commune de Blonay – Saint-Légier
 Aula du GUPB Bahyse
 Blonay

Retrouvez toutes les dates sur :
blonay-saint-legier.ch/agenda



Faire-part



SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
 — ST-LÉGIER —

C'est avec une profonde tristesse que
 la Société de Musique fait part de la disparition
 subite de son directeur et ami Simon Lamothe.
 Nous témoignerons notre sympathie et jouerons
 en sa mémoire lors de nos concerts annuels,
 maintenus les 6 et 7 février prochains.



Agenda Maison Picson : février-mars 2026

Activités enfants du mercredi après-midi

11 février	Picson'Igloo
25 février	Picson'Loisirs
4 mars	Picson'Pass
11 mars	Picson'Loisirs
18 mars	Picson'Pass

Construction du traditionnel igloo (6-12 ans)
Sortie luge (6-8 ans)
Après-midi sportif (9-12 ans)
Atelier cuisine (6-8 ans)
Pics'enquête (9-12 ans)

Informations et inscriptions : 021 564 03 80 - maisonpicson@bstl.ch

Activités et manifestations pour les familles

26 et 27 mars



Activités pour les seniors



Jeudi 5 février - Escapade de 13h45 à 17h30

Visite de l'exposition de photographies « Lac & Brouillard » de Pierre-Alain Caillet à Chexbres. Visite et goûter sur place.

Jeudi 19 mars - Escapade de 13h45 à 17h30

Visite de l'exposition « L'Héritage de Hodler » à Evian-les-Bains
Visite et goûter sur place.

Transport organisé avec le minibus communal (nombre de places limité).

Merci de vous inscrire par téléphone au 021 564 03 80 ou par mail : maisonpicson@bstl.ch.



G. DI TRIA

Carrosserie de La Veyre SA

Fondée en 1991

administration@carrosserie-de-la-veyre.ch
contact@carrosserie-de-la-veyre.ch
www.carrosserie-de-la-veyre.ch

Z.i de la Veyre B4
1806 Saint-Légier

T 021 943 47 70



Aqua Delfinée



Eveil parent-bebé



Aquagym



Natation



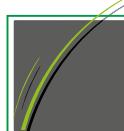
Aquaphobie

Natation et Aquagym à St-Légier

www.aquadelfinee.ch



www.borlatpaysages.ch
079 679 80 72



**Borlat
paysages**

création et entretien de jardins



Gippa architecture sa

Route de Tercier 8 | 1807 Blonay | 021 943 47 35 | info@gippa-archi.ch

À votre service depuis plus de 20 ans

Fiducia

Services fiduciaires

Fiscalité - déclaration d'impôts
privées et entreprises

Comptabilité

Administration de PPE



Fiducia Partner Sàrl - Rte de Tercier 2 - 1807 Blonay
info@fiducia.swiss - fiducia.swiss



ESTIMATION ET VENTE

Votre expert immobilier sur la Riviera



Et vous ?
**Souhaitez-vous aussi
vendre votre bien ?**

Depuis plus de 30 ans, Riviera Properties conclut avec succès de nombreuses transactions sur la Riviera. Nous avons probablement déjà vendu

un bien dans votre quartier et des acquéreurs sont toujours en recherche.
Évaluation gratuite et sans engagement.

MAÎTRISE FÉDÉRALE
Régisseur et Courtier
en immeubles diplômé

michel@rivieraproperties.ch

021 925 20 70

Nouvelle adresse:
Route des Deux-Villages 9
1806 Saint-Légier

RIVIERA
PROPERTIES

rivieraproperties.ch